



Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 21 - Avril 2014

Que deviennent les diplômés de Master ?

Année universitaire 2009-2010

Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2012, quelle est la situation des diplômés de Master entrés sur le marché du travail ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues. Un document détaillé par discipline est disponible à l'adresse www.univ-orleans.fr/ove

505 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 52 %.

En 2009-2010, une soixantaine de spécialités de Master dont cinquante-sept à finalité Professionnelle, réparties dans quatre domaine de formation ou UFR¹ (Sciences, Droit Économie Gestion, Lettres Langues et Sciences Humaines et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) étaient proposées à l'Université d'Orléans.

Ce diplôme s'obtient en deux ans et est accessible avec un Bac+3 validé.

Une insertion professionnelle réussie

A la date de l'étude :

77 % des diplômés occupent un emploi comme activité principale.

14 % sont en poursuite d'études ou reprise d'études

9 % sont en recherche d'emploi ou dans l'attente d'un contrat.

<1 % déclarent être sans emploi et ne pas en rechercher un.

Parmi les 1220 étudiants inscrits en Master en 2009-2010, 966 ont obtenu le diplôme à la fin de l'année, soit **79 % de taux de réussite**.

Ceux qui n'ont pas poursuivi ou repris d'études depuis l'obtention de leur Master sont pour **90 % d'entre eux en emploi** au 1^{er} décembre 2012.

Pour cette génération de diplômés, l'arrivée sur le marché du travail se fait dans un contexte économique difficile avec un taux de chômage en France métropolitaine de 10 % au 4^{ème} trimestre 2012² (en hausse de 1 % par rapport à l'année précédente) et un taux de 25 % chez les jeunes de moins de 25 ans (en baisse de 1 %).

Le Master est un diplôme à majorité féminine mais le taux de féminisation est inférieur à la moyenne pour le domaine Science et Techniques.



La moyenne d'âge était de 24 ans et trois étudiants sur quatre appartenaient à la classe d'âge des 20-24 ans.

Près d'un tiers de cette génération a bénéficié d'une bourse.

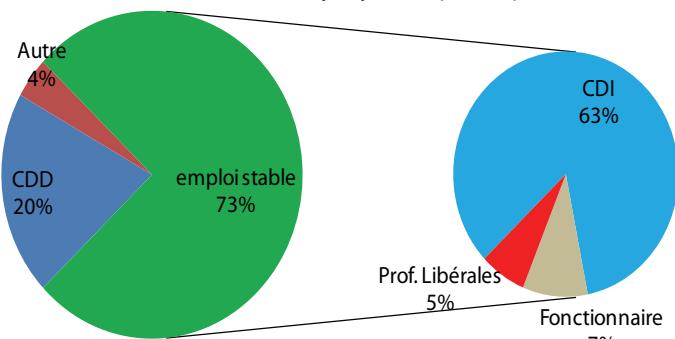
Plus de 10 % des cursus ont été suivi en apprentissage et 6 % en formation continue. La grande majorité des inscriptions reste en formation initiale (83 %).

¹ Une Unité de Formation et de Recherche (UFR) est une composante de l'université.

² Source : Insee, enquête emploi, taux de chômage BIT pour la France métropolitaine.

Contrat de travail

Près des trois quart des diplômés en emploi occupent une situation stable¹ (73 %) à la date de l'enquête et presque tous les contrats de travail sont à temps plein (96 %).



L'accès aux emplois stables est légèrement plus favorables pour les hommes (76 %) que pour les femmes (71 %).

Niveau de l'emploi occupé

Deux tiers des emplois occupés à la date de l'étude (65 %) sont de niveau ingénieur, cadre, enseignant ou personnel de catégorie A de la fonction publique. L'accès à ce type d'emploi est cohérent avec le niveau de qualification octroyé par un Master.

Concernant les autres emplois, on retrouve des emplois de technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP ainsi que le personnel de catégorie B de la fonction publique.

A la marge (3 %), quelques emplois sont non qualifiés, mais concernent surtout des situations précaires.

Deux tiers (67 %) des diplômés en emploi estiment occuper un poste en adéquation avec leur niveau de qualification. Les autres se situent en dessous de leur niveau de qualification (30 %) mais rarement au dessus (3 %).

Temps de recherche du 1er emploi

La date déclarée d'attribution du diplôme varie selon le Master entre juin et décembre 2010.

Deux diplômés sur trois (67 %) n'ayant pas poursuivis d'études ont accédé à l'emploi avant la fin de l'année qui a suivi l'obtention du diplôme et 45 % occupent toujours leur premier emploi à la date de l'enquête.

la durée moyenne de recherche du premier emploi a été de un peu plus de 5 mois.

L'employeur

La richesse de l'offre de formation en Master de l'université d'Orléans permet une répartition des emplois dans les différents secteurs d'activités.

Les diplômés ont accès aux activités spécialisées, scientifiques et techniques (21 % des emplois), aux industries manufacturières, extractive et autres (14 %), à l'information et communication (12 %), aux activités financières et d'assurance (11 %), à l'administration publique (10 %), à l'enseignement, au commerce, transports et hébergement et restauration (9 %).

Les entreprises privées captent près de trois diplômés sur cinq (62 %) en emploi. Les autres travaillent essentiellement dans le secteur public (19 % dans la fonction publique et 6 % dans une entreprise publique), le taux de diplômés se déclarant fonctionnaires est légèrement inférieur au taux moyen national constaté (22 % de fonctionnaires chez les actifs selon l'INSEE).

Les autres emplois se répartissent dans les associations (7 %), au service d'un indépendant (3 %) et quelques diplômés ont le statut d'auto-entrepreneur (2 %).

Accès à l'emploi

Le stage (ou contrat d'apprentissage) qui conclut l'année de Master joue un rôle important dans l'insertion professionnelle : 25 % des diplômés le déclarent comme étant le mode d'obtention de leur emploi. Viennent ensuite les réponses à une annonce hors Pôle Emploi (23 %), les démarches personnelles avec les candidatures spontanées (12 %), les relations personnelles (10 %), le dépôt de CV en ligne (6 %), la réussite d'un concours (4 %), par un cabinet de recrutement (4 %) ou suite à une mission d'intérim (3 %).

Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois par 7 % des répondants.

Sept diplômés ont créé leur entreprise, ce qui représente moins de 2 % des emplois occupés.

Revenu net mensuel

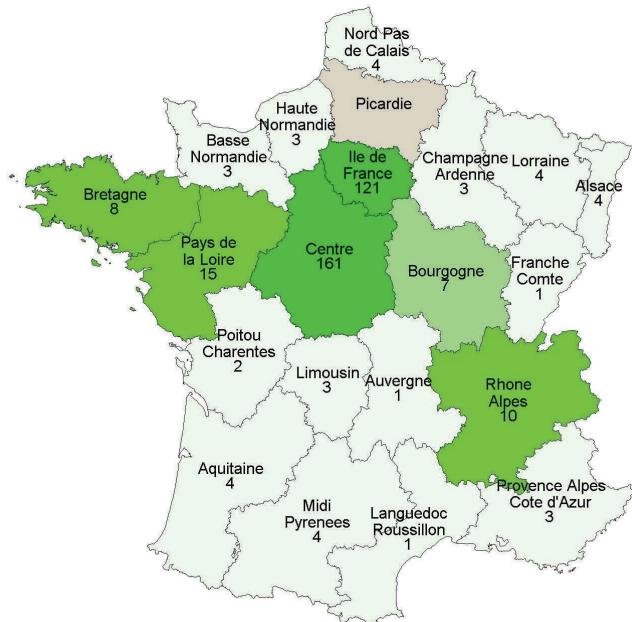
Le salaire médian s'élève pour les français à 1 712 euros selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)².

Le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Master est de **1 900€ net mensuel temps plein (hors primes)**. Les trois quart des diplômés en emploi touchent entre 1500 et 2150 € net par mois.

¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.

² Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessitent des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

Bassin de recrutement des diplômés



Le *bassin de recrutement des diplômés* est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leurs emplois. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine. A l'exception de la Corse et de la Picardie, toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans. L'Ile-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre, la majorité (55 %) occupent leur emploi dans la région, les autres travaillent en Ile-de-France (27 %) ou dans une autre région française (14 %). Seuls quelques uns (4 %) se sont expatriés.

L'attractivité de la région Centre est très limitée : seulement 17 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés pour occuper leur emploi dans la région de leurs études.

Ces diplômés originaires d'autres régions ont pourtant une forte capacité à la mobilité : la moitié d'entre eux exercent leur emploi dans une région qui n'est ni celle de leurs études, ni celle de leurs parents.

La quasi-totalité des répondants est de nationalité française (90,5%). 25 répondants exercent leur emploi à l'étranger dont cinq en Suisse, quatre au Canada, deux aux Etats-Unis et deux au Royaume-Uni.

Plus finement, en croisant l'origine géographique avec la région de l'emploi occupé, on note que 249 diplômés sont originaires de la région Centre.

Parmi eux 138 y travaillent, 23 n'en sont pas originaires mais y travaillent.

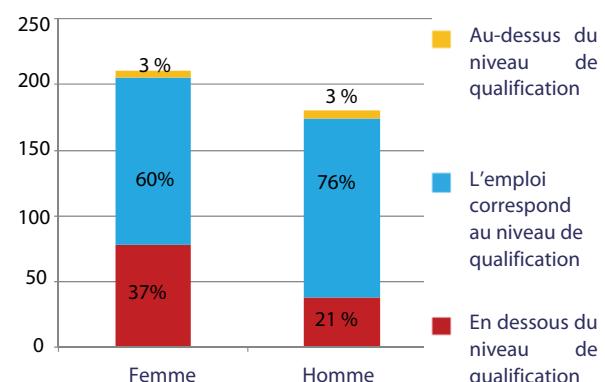
Sur les 105 diplômés originaires de la région et n'y travaillant pas, 67 exercent leur emploi en Ile de France et 9 à l'étranger.

Des emplois jugés satisfaisants

Les diplômés se déclarent majoritairement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2012, 31 % sont « très satisfaits » et 56 % « satisfaits ».

Plus finement, les motifs de satisfaction sont surtout liés à l'environnement de travail : l'intégration dans l'entreprise (96 %), l'autonomie dans le travail (93 %), l'ambiance de travail (90 %) et l'intérêt des missions (86 %) sont quasi-unaniment jugés satisfaisants à très satisfaits. L'évaluation des perspectives d'évolution dans l'entreprise est jugée satisfaisante par près de deux salariés sur trois (61 %). La satisfaction relative à la rémunération est élevée pour deux salariés sur trois (64 %).

Le statut de l'emploi (75 %) ainsi que l'adéquation entre emploi et domaine de formation du diplôme obtenu sont satisfaisants pour 78 % des diplômés. Pour trois diplômés sur quatre (74 %), la prise de fonction de l'emploi n'a pas nécessité de formation supplémentaire et ils sont 79 % à estimer ne pas avoir besoin de formation supplémentaire au 1^{er} décembre 2012.



Un tiers (33 %) des diplômés en emploi sont à la recherche d'un nouvel emploi, le plus souvent ce sont ceux dont l'intérêt des missions est jugée insatisfaisant (60 %), les perspectives d'évolution dans l'entreprise sont jugées également insatisfaisantes (56 %), l'emploi occupé est en dessous du niveau de qualification (54 %) et le niveau de la rémunération est jugé insatisfaisant (54 %).

Les diplômés s'insèrent dans l'ensemble des entreprises de toutes tailles avec une préférence pour les grandes entreprises (plus de 500 employés).

Comparatif avec l'année précédente

	Diplômés 2008	Diplômés 2009	Diplômés 2010
En emploi	77 %	77 %	77 %
Salaire médian	1800	1850	1900
Emploi stable	76 %	73 %	75 %
Emploi de niveau ingénieur, cadre	72 %	61 %	65 %
Emploi jugé globalement satisfaisant	84 %	86 %	87 %

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une stabilité du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention du Master.

Trois quarts des diplômés occupent un emploi stable.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée.

Le nombre moyen d'emploi occupé est de 1,7 par diplômés sur les 30 derniers mois.

Les poursuites immédiate d'études

Immédiatement après l'obtention du Master, un diplômé sur six (17 %) s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur pour suivre des études, ou y préparer un diplôme ou un concours de la fonction publique.

Les formations de Master se distinguent par leur finalité *Professionnelle* ou *Recherche* lors de la deuxième année. Un diplômé sur dix (10 %) issu de filière *Professionnelle* est concerné par la poursuite immédiate d'études et près de la moitié (45 %) pour les filières *Recherche*. Les poursuites d'études entreprises à l'issue du master varient selon la finalité choisie :

- Les Masters *Recherche* s'orientent vers un Doctorat (97 % des poursuites d'études à la date de l'enquête), qui est la suite logique de la finalité de leur Master.
- Les Masters *Professionnel* préfèrent obtenir un autre master ou un diplôme d'ingénieur pour 43 %. Seulement 28 % poursuivent en Doctorat, 23 % s'orientent vers l'Institut d'Etude Juridique et les 8 % restants un autre diplôme (diplôme de niveau inférieur à Bac +5 ou préparation de concours).

Au cours des trente mois suivant, 24 % des diplômés ont poursuivi ou repris des études. Au moment de l'enquête, la situation d'un titulaire de Master sur dix (14 %) est toujours la poursuite ou la reprise d'études, essentiellement en Doctorat.

Note méthodologique :

Cette enquête porte sur la situation professionnelle des diplômés de la promotion 2009-2010 au 1er décembre 2012, cette date d'observation est la même quelle que soit la daté effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2010, correspondant ainsi à un temps d'observation de 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés par mail et relancé téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet. Des questionnaires sous forme papier ont également été envoyés (enveloppe retour préaffranchie jointe au courrier) pour ceux qui le souhaitaient ou qui n'ont pu être joints par téléphone ou par e-mail.

505 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 52,3 % des diplômés.



Pôle AVENIR

Observatoire de la Vie Etudiante, OVE

Maison de l'Etudiant

Rue de Tours - BP 6749

45067 Cedex 2

Tél. 02 38 49 43 06

poleavenir.ove@univ-orleans.fr

www.univ-orleans.fr/vie/ove

